

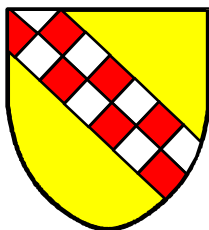
Avusy Actualités

Bulletin communal d'information

Décembre 2014

SOMMAIRE

Votations : allez les jeunes... avec Easyvote !	2
Travaux sur les routes communales	3
Meilleures répartitions entre canton et communes : une exigence qui demande du temps !	4-5
Les travaux du Conseil municipal	6
Vie communale	7-9
Avusy en fêtes	10-13
Manifestations annoncées	14-15
Communiqués	16-19
Informations utiles	20-21
Sociétés, associations et groupements	22-23
Calendrier des manifestations	24



www.avusy.ch

Editeur responsable :
Mairie d'Avusy

Prochaine parution :
Printemps 2015

Délai pour la remise des articles
Fin avril 2015

Editorial

Immeuble communal : pourquoi des loyers attractifs ?

La politique de notre commune a toujours été d'encourager nos jeunes habitants à y rester et, à cette fin, de mettre à leur disposition des logements à un prix abordable.

C'est pourquoi, quand notre immeuble communal sis au 10-10A de la route d'Avusy est sorti du régime HLM à fin 2013, nous n'avons pas augmenté ses loyers.

Il se trouve cependant des personnes qui nous reprochent de nous contenter d'un rendement trop faible pour nos immeubles. Nous avons dès lors demandé à la régie de nous calculer celui-ci.

Il est ressorti de cette étude que le rendement global s'élève à environ 3 %. Ce taux, il est vrai, n'est pas très élevé selon les règles du marché : un propriétaire privé serait en droit de viser les 5-6 %. Je pense cependant que le but premier d'une collectivité publique n'est pas, comme un investisseur privé, d'obtenir le rendement le plus élevé possible, mais de pouvoir offrir à ses citoyens l'accès à des logements à un prix abordable.

D'autre part, cet immeuble est appelé à subir dans les prochaines années de gros travaux de rénovation, en ce qui concerne tant son enveloppe énergétique que le moyen de chauffage lui-même. Ceci bien sûr afin d'améliorer la qualité et le confort des logements proposés, tout en donnant la priorité aux énergies renouvelables, puisque la volonté des autorités est d'encourager le recours à ce type d'énergies lorsque faire se peut.

Le moment venu, nous ne manquerons évidemment pas de vous informer également de la suite donnée à ce gros projet de rénovation.



René Jemmely
Maire



Votations : allez les jeunes.... avec Easyvote !

Toutes les études fédérales et cantonales le disent : les jeunes citoyens de la tranche d'âge 18-25 ans contribuent largement à faire augmenter le taux d'abstention lors des scrutins. Ce faisant, ils se privent d'une participation qui pourrait leur permettre, de cas en cas, de faire mieux entendre leur voix sur les sujets qui devraient les intéresser ou les concerner.

Encourager la participation politique des jeunes

Mais ce désintérêt pour la chose publique n'est heureusement pas unanime chez les jeunes. Certains sont même très actifs, à l'instar des membres des parlements des jeunes existant dans plusieurs cantons et rassemblés au sein de la Fédération suisse des parlements des jeunes. Entre autres activités, celle-ci soutient et promeut ces institutions en Suisse et au Liechtenstein et encourage la participation politique des jeunes.

Sous le nom d'*Easyvote* (vote facile), cette fédération a ainsi créé une structure qui fonctionne de la manière suivante. Avant chaque scrutin fédéral, elle publie à l'attention des jeunes dans une brochure et sur son site des informations sur les objets soumis au peuple. Et elle propose aux communes un partenariat: moyennant le versement d'une somme couvrant le coût de revient de la brochure et l'envoi postal ainsi que la fourniture d'une liste des jeunes citoyens concernés, elle envoie régulièrement à ceux-ci les informations rédigées à leur intention.

Avusy joue le jeu

Sollicitée, notre commune s'est intéressée à la proposition. Nous avons cependant tenu à nous assurer de la qualité et de l'objectivité de l'information ainsi véhiculée. Le premier exemple qui nous a été soumis concernait la votation du 9 février dernier sur «l'immigration de masse». Un objet particulièrement «sensible» sur le plan politique et donc une bonne occasion d'étudier la manière dont les objets sont abordés.

Etude à nos yeux concluante : une présentation bien ciblée, moins rébarbative que certains articles de presse ou le matériel de vote officiel et, surtout, une manière objective de présenter les sujets, tout en indiquant clairement les enjeux et les positions des principaux groupes d'opinion.



Promotions civiques :

Entourés des membres l'Exécutif et de la commission sociale, de gauche à droite : Arnaud Slettenhaar, Vincent Guyot, Simon Zappoli, Juliette Haldemann, Coralie Mermoud et Ophélie Gardi

C'est ainsi que, dorénavant, tous les jeunes de 18 à 25 de notre commune devraient recevoir avant chaque scrutin fédéral ce matériel d'information. Pour eux, cela n'implique évidemment aucune obligation: ils lisent ou ne lisent pas, font usage de leur droit de vote ou non, régulièrement ou de cas en cas. Pour l'exécutif et le Conseil municipal, c'est juste une volonté d'apporter une pierre à une meilleure information et à une plus grande implication des jeunes dans la vie politique puisque, souvent, ils seront particulièrement concernés demain par des choix de société qui sont faits aujourd'hui. A noter encore que, pour des raisons de protection des données, un système de codage fait que l'imprimerie chargée de l'édition et de l'envoi des brochures ne peut pas identifier ses destinataires.

Suite ci-contre

Travaux sur les routes communales

Divers travaux concernant des routes communales ont été réalisés ou sont prévus.

Comme cela avait été annoncé et ainsi que nombre d'utilisateurs ont pu le constater, le surfacage du chemin du Cannelet ainsi que d'une partie du chemin du Moulin-de-la-Grave a été refait dans le courant du mois de novembre. C'est l'occasion de remercier ici les riverains et les utilisateurs des transports publics de leur compréhension et de leur patience pendant cette période.

Dans le planning de ces travaux était aussi prévue la réfection d'un tronçon au début de la route de Forestal, depuis le centre d'Athenaz. Mais après concertation avec les services publics, les Services Industriels de Genève (SIG) nous ont signalé que leur conduite d'eau potable figurait dans la catégorie «sujette à défaut», d'où la nécessité de la remplacer à court terme. De ce fait, nous avons repoussé notre intervention au printemps prochain, ce qui permettra à SIG de procéder au remplacement de cette conduite. La durée prévue pour ces travaux est d'environ un mois et demi.

Il y a déjà un certain temps qu'un réaménagement du carrefour route d'Avusy/route du Creux-du-Loup est prévu, incluant le remodelage du virage à droite en direction de l'église et la création de quelques places de stationnement dûment marquées en haut de la route du Creux-du-Loup. Une bonne nouvelle est arrivée, puisque nous venons de recevoir des services compétents l'autorisation de construire. Les travaux pourront ainsi être entrepris au printemps prochain.

*Eric Gardi
Adjoint*

Chemin du Cannelet : avant et après les travaux



Suite de la page 2

Promotions civiques : et les autres ?

Cette prestation de la commune à «ses» jeunes a été présentée – comme elle le sera chaque année – lors de la récente cérémonie des «promotions civiques»... laquelle illustre en quelque sorte cette relative indifférence à l'égard des droits populaires, puisqu'à peine la moitié des jeunes conviés à y participer avaient répondu présent. Merci encore à eux de leur participation et d'avoir contribué à en faire un moment sympathique de la vie de notre commune. Et bienvenue à tous les jeunes dans un monde des droits et des devoirs politiques qu'on nous envie souvent !

DF



Meilleure répartition des tâches entre canton et communes Une exigence qui demande du temps !

Les lecteurs attentifs ou particulièrement intéressés par les choses de la vie politique locale auront lu récemment les échos de certaines crispations entre le gouvernement cantonal et des élus communaux. Le phénomène n'est pas nouveau, mais en l'occurrence il s'agit de quelque chose qui touche justement au fond du problème. La nouvelle Constitution fait en effet obligation aux deux parties de régler enfin en profondeur et au mieux la question de la répartition des tâches entre elles, en respectant les principes figurant à l'article 133, à savoir la proximité, la subsidiarité, la transparence et l'efficacité. Toute attribution de nouvelles tâches serait accompagnée d'une réaffectation correspondante des ressources.

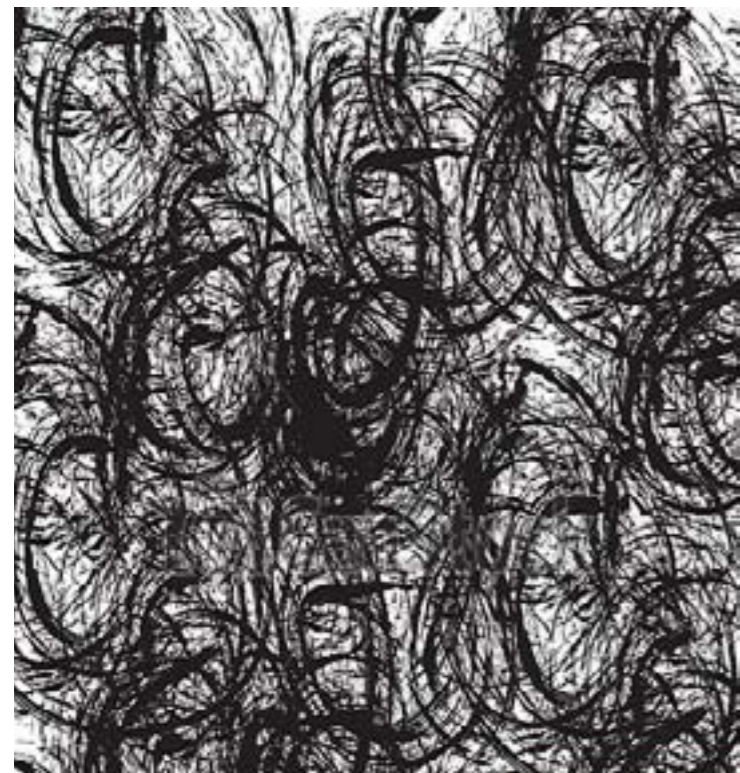
Diversités

Si la question est complexe, ce n'est pas seulement en raison de la difficulté de faire un tri, mais aussi parce que les communes, dans la diversité de leur taille et leur nature, n'ont pas les mêmes exigences, les mêmes moyens. En fait, ce sont surtout les grandes communes, Ville de Genève en tête, qui ont des velléités d'autonomie. Mais les petites, à l'image de la nôtre, souffrent parfois aussi des lenteurs qui peuvent naître de leur dépendance de l'Etat pour planter un clou ici ou poser un panneau là! Et encore semble-t-on ne pas avoir pris en compte l'échelon supplémentaire que pourraient constituer l'intercommunalité voire des communautés de communes, projet pendant au niveau parlementaire.

Lenteurs

Un comité de pilotage composé de représentants du gouvernement (Conseil d'Etat) et des communes (Association des communes genevoises – ACG) a été créé pour faire avancer les choses, sous la pression du Grand Conseil. Or elles n'avancent pas très vite et on peut le comprendre. Il est plus facile à sept conseillers d'Etat assis autour d'une table de se mettre d'accord sur des propositions qu'à quarante-cinq communes disparates de s'entendre sur les réponses à y donner. On a parlé d'inertie, de lenteurs ici; d'impatience, d'arrogance là...

Navrant : il aurait fallu commencer par mieux s'entendre sur les délais. Après tout, les impatiences du Grand Conseil ne sont pas plus légitimes que les exigences de la concertation intercommunale !



Le temps de la concertation

Lors d'une des dernières assemblées de l'ACG, le président du Conseil d'Etat, François Lonchamp, est descendu dans l'arène pour tenter de calmer les esprits, au travers notamment d'une impressionnante remise à plat de l'ensemble de la démarche visant à mieux répartir les tâches dans une optique d'aujourd'hui. A nos yeux il y est assez bien parvenu. Le gouvernement cantonal, les communes ne sont pas que des entités désincarnées, mais les institutions d'un microcosme menées par des femmes et des hommes appelés à parler ensemble.

Les multiples questions soulevées sur les prérogatives, responsabilités et moyens financiers à attribuer aux uns et aux autres dans des domaines qui vont de l'aménagement à la culture en passant par la sécurité et le social méritent qu'on le fasse sereinement. Et sur ce point je rejoins Sandrine-Salerno, conseillère administrative de la Ville de

Suite ci-contre



Genève : depuis le temps qu'on déplore l'enchevêtrement actuel, un consensus autour d'une véritable amélioration demande au moins quelques mois de plus, sans obligatoirement ignorer l'échéance de 2018 fixée par la Constituante !

Didier Fleck
Adjoint au maire

Décalages mode d'emploi

Les visions et les priorités de l'Etat cantonal et celles des communes ne sont pas toujours les mêmes. Au premier une législation et une administration souvent un peu désincarnées et tatillonnes. Aux secondes des exigences de terrain dans une plus ou moins grande proximité de leur population. Quelques exemples, du général au particulier, volontairement schématiques voire provocateurs.

Grand Genève

Inscrites dans le programme de législature du gouvernement cantonal, la constitution et l'évolution du Grand Genève sont une volonté politique reposant sur une région géographique et un bassin socioéconomique cohérents. Pour les communes, c'est quoi ? Au mieux de bonnes relations avec quelques élus de l'autre côté de la frontière. Au pire des hordes de voitures qui les traversent pour aller déverser en ville leurs travailleurs ou leurs fêtards. Le gouvernement cantonal qui cherche à nous vendre le concept est le même qui exhorte les communes à construire davantage... notamment pour absorber les Genevois exilés naguère de l'autre côté de la frontière pour diverses raisons et qui cherchent aujourd'hui à se rapatrier pour échapper aux misères que leur fait le gouvernement français en matière de succession et d'assurance maladie !

Gravières

Il y a des lustres que notre commune (en particulier) vit un profond malaise dans ce secteur d'activité. A l'origine, le graviériste est autorisé à exploiter le sous-sol de terrains en zone agricole jusqu'à épuisement des filons de sable et de gravier. Des matériaux d'excavation ou de démolition servent à combler les trous laissés par l'exploitation, puis le terrain dûment recouvert de bonne terre doit être rendu à l'agriculture. L'épuisement progressif de ces ressources naturelles a amené des graviéristes à passer sur leur site à une activité de recyclage, certes dans l'air du temps, mais illégale en ces lieux puisqu'il s'agit là d'une activité industrielle. Diverses actions, jusqu'à un recours au Tribunal fédéral, menées par le passé pour faire déplacer cette activité sont restées lettre morte. Accusé de laxisme et un peu mal barré, le gouvernement cantonal qui a traîné les pieds jusqu'ici envisage d'obtenir du Grand Conseil un déclassement de la zone, «régularisant» du même coup l'exploitation. Or une grande majorité des élus communaux ne veulent pas en entendre parler... mais ils n'ont à peu près aucun pouvoir. La suite à quand et comment ?

Centenaires

On s'est fort offusqué dans les chaumières et les courriers des lecteurs de la décision du Conseil d'Etat de renoncer à envoyer une délégation rendre visite et hommage aux habitants du canton atteignant leur centième anniversaire. C'est qu'ils sont de plus en plus nombreux, les bougres, et que cela finissait par coûter cher en heures de magistrats et de fonctionnaires! Economies de bouts de chandelles dans des budgets mamouths, dénonce-t-on non sans raison, au détriment de personnes qui ont beaucoup apporté au canton et sont souvent très sensibles à cet hommage. La Ville de Genève, fort virulente à l'égard de cette mesure, est accusée en retour par l'Etat de ne souvent pas faire beaucoup mieux. Contrairement en tout cas à Avusy, qui regrette de ne compter pour l'heure aucun centenaire dans ses villages mais qui se console en rendant hommage par une visite, petits présents à la clé, des membres de l'exécutif non seulement à ses nonagénaires mais aussi à toutes celles et ceux qui fêtent un «grand» anniversaire de mariage...

Elle est pas belle, la proximité ?

DF



6 Les travaux du Conseil municipal

Changement au sein du Conseil municipal

M. Olivier GASPOZ, conseiller municipal, membre du groupe de l'Ouverture, a quitté le Conseil municipal pour cause de déménagement.

Il a été remplacé par M. Julien NICOLET-DIT-FELIX, qui a été assermenté et a siégé pour la première fois lors de la séance du 23 septembre dernier.

Par ces quelques lignes, nous tenons à les remercier tous deux chaleureusement de leur engagement personnel en faveur de la commune et de ses citoyens.

Sécurité routière et routes communales

Les aménagements sur la commune se poursuivent et il était prévu de revoir le carrefour route d'Avusy, route du Creux-du-Loup, devant la sortie du parking de l'immeuble d'Avusy, notamment en rendant le virage côté salle Saint-Charles moins serré.

Dans ce but, une délibération pour la constitution d'une servitude de passage tous usages, de la société catholique romaine au bénéfice de la commune, a été proposée et votée à l'unanimité par le Conseil municipal.

Certaines de nos routes se sont considérablement dégradées, notamment celle du Moulin-de-la Grave, le chemin du Cannelet (voir en page 2) et la route de Forestal. Afin de pouvoir procéder aux différents travaux de remise en état et réaliser l'aménagement du carrefour d'Avusy, les conseillers ont voté à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'engagement de Fr. 400'000,-- se répartissant pour Fr. 80'000,-- pour le carrefour et de Fr. 320'000,-- pour la réfection des routes.

Achat d'une villa à Athenaz

Dans notre précédente édition, nous vous avons informé que la commune avait acquis une maison dans le village d'Athenaz. En attendant d'avoir une idée plus précise sur l'aménagement du cœur d'Athenaz «ancien terrains Portier», trois options ont été abordées afin que le bâtiment ne reste pas vide : création de locaux commerciaux, ce qui serait difficile vu la pénurie de logements; une crèche, pour laquelle il faudrait évaluer la possibilité et le coût des transformations; et enfin la location, qui en attendant se révèle être le choix le plus judicieux.

Crèches

La commune d'Aire-la-Ville a l'intention de construire une crèche d'une trentaine de places, dont une vingtaine de places seraient à disposition des autres communes de la Champagne. Le problème, c'est qu'il ne s'agirait pas de location, mais d'achat pour un montant de Fr. 100'000,-- par place, auquel il faut ajouter Fr. 20'000,-- par place et par année, pour le fonctionnement.

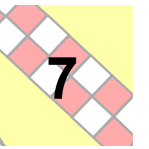
Il s'agit d'un budget considérable, sans compter que nous sommes de notre côté en pleine réflexion sur plusieurs projets. La commune pourrait entrer en matière sur une éventuelle location.

Sensible aux besoins des familles, le Conseil municipal a voté un crédit budgétaire supplémentaire de Fr. 20'000,-- pour la location de deux places de crèche dans la commune de Bernex durant le second semestre 2014.



M. Julien Nicolet-dit-Félix, nouveau conseiller municipal

Vie communale



Enseignants au feu !

Lundi 6 octobre, 11 h. La petite place devant les locaux des sapeurs-pompiers et de la voirie d'Athenaz revêt un aspect inhabituel: encerclé par des banderoles rouges et blanches, un matériel hétéroclite qui fait penser à un équipement de cuisine fortement usagé est mis en place à côté d'une tente et d'une rangée d'extincteurs. Des spécialistes s'affairent, de enfants observent, d'autres personnes arrivent...



Bientôt, tous les enseignants de notre école sont sur place, aux côtés de la directrice de l'établissement scolaire, de représentants des autorités communales et de leurs collaborateurs. L'idée est née, à l'instigation des autorités, d'une discussion et d'un constat: alors que des extincteurs sont présents dans tous les bâtiments publics, nombre de personnes ne sont pas très familiarisées avec leur maniement. Certes, en cas d'alarme incendie, la priorité est à l'évacuation, a fortiori dans une école. Mais des circonstances particulières peuvent exiger qu'il faille combattre le feu et, en matière de sécurité, on n'est jamais trop prudent et prévoyant.

Une brève partie théorique précède l'exercice. Les participants sont informés des risques, de la prévention, de la nature du feu, des comportements adéquats. Puis ils passent à tout de rôle au maniement des extincteurs face à une cuisinière en flammes, en mesurant (plus ou moins bien !) les distances à respecter et la manière d'attaquer le feu. L'exercice se termine en traversant la tente dûment enfumée, utile démonstration que, dans certaines circonstances, il devient difficile de s'orienter, surtout si l'on est en train de suffoquer !

Exercice réussi au travers d'une prise de conscience pour chacune et chacun des participants, qui regarderont sans doute dorénavant les extincteurs d'un autre œil... non sans avoir dûment repéré leur emplacement. Merci à eux d'avoir joué le jeu !

Chancy traitera les eaux usées de la Champagne

Le canton de Genève a lancé un grand programme de renouvellement de ses stations d'épuration des eaux (STEP), construites dans les années 60 et 70 et devenues obsolètes. Quatre grands ouvrages reconstruits et adaptés à l'état actuel de la technique devraient à terme répondre aux besoins du bassin genevois : Aire 2, Bois-de-Bay, Chancy et Villette. Ces grandes stations ont des rendements d'épuration bien meilleurs et des coûts d'exploitation inférieurs aux ouvrages plus petits.

Construite en 1979, l'installation de Chancy, proche du Rhône, est en voie de démolition et le terrain sera entièrement renaturé. La nouvelle STEP, construite sur une autre parcelle, aura une capacité de traitement trois fois plus grande que l'ancienne. Elle nécessite un investissement de 20 millions de francs de SIG et permettra de traiter les eaux usées de 8500 habitants des communes d'Avully, Avusy, Chancy, Laconnex, Soral et Viry (F). Extension ultérieure possible à la commune de Pougny.

La première pierre a été posée symboliquement le 24 juin dernier en présence du conseiller d'Etat Luc Barthez et de Michel Balestra, président de SIG. La construction devrait être achevée début 2016.

Géothermie : une énergie «prometteuse»

Beaucoup de monde lundi 18 août dernier au centre communal d'Athenaz : les Services industriels de Genève (SIG) avaient souhaité utiliser ce lieu, au cœur de la première zone de prospection, pour donner le coup



d'envoi à la phase 2014-2017 du Programme GEothermie 2020 et informer toutes les personnes intéressées à son sujet. Quelques données.

Plus de 99 % du volume terrestre présentent une température de plus de 1000 degrés C, ce qui constitue un immense potentiel énergétique: chauffage de bâtiments, de serres agricoles, eau chaude sanitaire ou production d'électricité. Or Genève veut réduire sa dépendance des ressources énergétiques non renouvelables par les économies et un recours massif aux énergies renouvelables. La géothermie, dit-on, pourrait couvrir jusqu'à deux tiers des besoins de chaleur du canton et assurer une bonne part de la production d'électricité. Le programme GEothermie 2000, piloté par l'Etat de Genève, vise à accroître la connaissance du sous-sol pour éviter des forages en des lieux inadéquats. A cette fin, des analyses géophysiques sont menées en recourant essentiellement à une méthode appelée sismique réflexion. Elle consiste à envoyer des vibrations dans le terrain pour en récupérer l'écho grâce à des capteurs en surface, écho qui indique la nature du sous-sol et ainsi ouvrir éventuellement la voie à des forages à plus ou moins grande profondeur (de 400 à 5000 mètres) pour une exploitation de nappes d'eau chaudes pouvant aller de 50 à 200 degrés.

Inaugurée par René Jemmely, maire d'Avusy, la journée a notamment permis à Daniel Chambaz, directeur général de l'Environnement à l'Etat de Genève, Christian Brunier, directeur général de SIG, et Michel Meyer, responsable du programme GEothermie, de présenter une foule de données et d'indiquer qu'au terme de la phase de prospection, en 2017, «nous avons identifié les meilleurs sites pour la production de cette énergie prometteuse».

«Les boîtes»

La Jeunesse d'Avusy remet à l'honneur une ancienne tradition

La société de jeunesse, que nous animons avec motivation depuis quelques années, va restaurer une tradition s'adressant aux habitants de la commune. Elle consiste à faire sauter des gros pétards – les boîtes – à l'occasion de mariages célébrés sur la commune ou pour célébrer des naissances. Ces boîtes se présentent comme de petits mortiers coniques en fonte d'une vingtaine de centimètres de hauteur que l'on pose par terre. Naturellement nous ne voulons pas faire revivre cette tradition systématiquement, mais sur demande des Avusiennes et Avusiens intéressés.

Ces boîtes sont en principe propriété des sociétés de jeunesses villageoises, comme dans le Mandement par exemple. Les boîtes de notre commune sont restées muettes plusieurs années, mais elles ont été précieusement gardées par l'«archiviste» communal, M. Marcel Buloz, jusqu'à ce qu'elles soient remises en service il y a une dizaine d'années pour ouvrir le départ du cortège de l'Escalade. Une information plus complète sur cette tradition paraîtra dans un prochain article.

Notre comité a choisi trois artificiers responsables qui seront chargés de préparer les boîtes dans les règles de l'art et d'organiser les tirs en toute sécurité : Johan Hutin, Lionel Mermoud et Fabien Goy.

Pour tous renseignements, s'adresser à Johan Hutin, président, tél. 076 615 72 36 ou Jeunesse d'Avusy sur facebook



Les autorités de la commune sont ravies que la société de Jeunesse communale, forte de son dynamisme retrouvé, réhabilite une tradition sympathique pour marquer à la demande d'heureux événements. Elles veilleront évidemment à ce que cela se passe dans le respect de l'ordre public et des règles arrêtées avec les artificiers responsables.



Beaux anniversaires



Toutes nos félicitations aux époux Jocelyne et Edouard Zimmermann qui ont fêté leurs 50 ans de mariage.



Mme Dorothée Picod a fêté ses 90 ans. Elle est entourée, de gauche à droite, de M. René Jemmely, Eric Gardi et Didier Fleck.



HALLOWEEN

Attention aux sorcières..... !!!

Il est fort probable que vous ayez entendu des hurlements de grands et petits enfants déguisés, le vendredi 31 octobre dernier dans les rues de nos villages. Vous les avez certainement croisés, souriants à la quête de bonbons ...

N'ayez pas peur..... c'est que, Athenaz, Avusy et Sézegnin ont participé pour la 8ème fois à une très ancienne tradition appelée : HALLOWEEN !

Pour cette année record en participants, un grand merci à vous tous.

*Cordialement,
Margrit Charles*



Une magnifique Vogue



Une fois de plus, la Vogue d'Athenaz a rencontré un énorme succès populaire. L'espace d'un week-end, l'ambiance a été festive et joyeuse dans le village grâce aux vogueurs et sociétés communales qui ont fait de cette traditionnelle fête une pleine réussite. Le concert du Beau Lac de Bâle restera à n'en point douter longtemps dans les mémoires.

Nos fameux t-shirts «I ♥ Athenaz» s'étant arrachés comme des petits pains, vous avez la possibilité d'en commander par email à : jeunesseavusy@gmail.com au prix de Fr. 20.-, en précisant la taille du t-shirt et vos coordonnées.

Nous tenons à remercier tous les vogueurs de leur excellent état d'esprit, les sociétés communales qui ont une fois de plus fait vivre cette fête, les habitants d'Athenaz ainsi que les familles qui nous prêtent aimablement leur cour, nos annonceurs et sponsors, ainsi que la Commune d'Avusy de son précieux soutien. Un très grand merci à eux !

Nous vous donnons rendez-vous lors de nos prochaines manifestations, pour une ambiance amicale et festive.

Bastien Bosson
Président de la Vogue d'Athenaz 2014

Flavien Gaillard
Président de la Jeunesse d'Avusy
lors de la Vogue

Vive



La fête des Promotions scolaires en couleurs

Honorée de la présence de «notre» conseillère d'Etat, Anne Emery-Torracinta, cheffe du Département de l'instruction publique, et ouverte par le maire, René Jemmely, la cérémonie des promotions a rassemblé le 28 juin dernier toutes les personnes et les associations qui, dans notre commune, sont concernées de près ou de loin par l'enfance, l'adolescence et la scolarité. Les membres des autorités et le directeur de l'établissement scolaire, Philippe Tièche, étaient évidemment de la partie, ce dernier pour la dernière fois chez nous. Alors que la conseillère d'Etat a fort opportunément rappelé que tous les enfants du monde n'ont pas la chance de connaître les mêmes conditions de scolarité, Didier Fleck, adjoint en charge des questions scolaires et sociales, a rendu hommage à celles et ceux qui se dévouent, dans ce cadre et en d'autres, pour animer bénévolement d'innombrables activités qui, sans cela, n'existeraient pas ou émargeraient au budget communal.



La fête internationale du Pédibus

C'est avec le soleil que, le 19 septembre, toute l'équipe de parents bénévoles a préparé la fête internationale du Pédibus.

A la sortie des classes, les enfants étaient attendus avec des ballons, un goûter offert par la commune et un super gymkana pour trottinettes.

Des artistes en herbe ont dessiné sur le bitume à la craie et d'autres se sont entraînés à la corde à sauter.

A cette occasion la route du Pré-Recoux a été fermée à la circulation, permettant ainsi aux enfants d'en profiter pour circuler en toute tranquillité à la sortie de l'école.

Le but de cette manifestation est de rappeler à tous qu'il est facile de laisser les voitures au garage. Aller à l'école à pied n'est pas difficile et on peut le faire avec plaisir, entouré de copains et d'un adulte qui assure la sécurité sur nos chemins.

Toute l'équipe du Pédibus remercie encore les automobilistes qui passent par la route de Chancy aux heures scolaires et qui libèrent ainsi la route du Pré-Recoux pour les écoliers qui préfèrent se rendre à l'école en vélos, trottinettes ou à pied.



L'équipe du Pédibus Avusy-Athenaz

Les fenêtres de l'Avent

Les impératifs de la confection, de l'impression et de la distribution du bulletin communal font que, lorsque celui-ci sera dans les boîtes aux lettres, le riche programme des Fenêtres de l'Avent aura déjà commencé depuis quelques jours.

Nous publions néanmoins l'ensemble de ce programme, en remerciant très sincèrement celles et ceux qui concourent à assurer cette chaleureuse tradition.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1 Equipe Pédibus Ch. Quosates 33-37 Avusy	2 Fam. Capt Creux-du-Loup 28 Sézequin	3 Fam. Nallet Rte de Sézequin 28 Sézequin	4 Fam. Dupont- Bieler Ch. de Néry 7 Champlong-Avusy	5 Fam. Giovannini Creux-du-Loup 18 Sézequin	6 Fam. Loggibühl- Scheiber Rte d'Athenaz 35 Athenaz	7 Fam. Hammgartner- Cunard-Jacob Traverstes 22-24 Sézequin
	9 Fam. Vansay- Buloz Rte de Grenard 67 Sézequin	10 Fam. Rodriguez Creux-du-Loup 6 Sézequin	11 Fam. Berthoud- Dörfliger-Rito Creux-du-Loup 36 Sézequin	12 Fam. Cruchon Ch. Quosates 19E Avusy	13 Fête de l'Escalade	14 Fam. Curched- Stoeklin-Tissot Rte Sézequin 60-66 Sézequin
15 Mairie d'Avusy Creux-du-Loup 42 Sézequin	16 Concert des enfants Cathédrale Ville de Genève		18 Ecole d'Athenaz Rte d'Athenaz 35 Athenaz 18h15		20 Fam. Mévretrey Ch. des Molayes 17 Sézequin	21 Fam. Zimmermann Ch. du Carrelet 76 Avusy
22 Fam. Curth-Picod Ch. Traverstes 32 Sézequin		Profitez d'une petite promenade afin de partager un moment ensemble, en toute simplicité, où la convivialité et la magie de Noël seront au rendez-vous. Les familles ci-dessous ont accepté de dédicacer une de leurs fenêtres ou entrées de leurs demeures et d'y accueillir à tour de rôle les habitants de nos villages autour d'un vin chaud ou d'une petite collation. Venez nombreux!!				



Fête de l'Escalade samedi 13 décembre 2014 De Sézegnin à Athenaz

Voilà, la messe est dite ! Pour essayer de faire la part des choses entre les inconditionnels de la tradition et les tenants d'un certain confort d'organisation, la décision a été confirmée démocratiquement par le comité des Pétardières: pour la fête de l'Escalade, il y aura dorénavant alternance entre Sézegnin (salle communale et tente ad hoc) et Athenaz (centre communal). Cela a certes fait quelques mécontents au sein du comité, qui devait cependant aussi prendre en compte l'avis de toutes celles et tous ceux qui œuvrent sur le terrain à la réussite de la fête.

L'an dernier ce fut Sézegnin; ce sera donc Athenaz cette année et retour à Sézegnin en 2015. Mais attention: personne n'a jamais remis en cause le charme et l'agrément de Sézegnin, sa rue pittoresque, ses cours décorées et accueillantes, l'identité de l'espace entre mairie et salle communale (avez-vous remarqué que l'éclairage au sol forme un A comme Avusy ?!), propice au rassemblement.

C'est donc bien à Sézegnin que commencera comme toujours la fête. Les participants, enfants et parents sont conviés à 17h. au chemin des Neuf-Fontaines pour le traditionnel cortège à travers le village, tir des «boîtes» (attention les oreilles !), distribution de vin chaud et de soupe grâce à quelques sympathiques complications, chants des enfants devant la mairie...

A l'issue de cette première partie, les participants gagneront le centre communal d'Athenaz, où se dérouleront animations, concours, repas et bal. Les personnes qui ne souhaiteraient pas se rendre à Sézegnin avec leur véhicule pourront laisser celui-ci au parking du CCA et utiliser gratuitement des bus qui feront la navette entre les deux villages de 17 à 20h.

Le thème de la fête, quant à lui, devrait être particulièrement rassembleur, puisqu'il s'agira des vacances... des sommets enneigés aux tropiques. Déguisé ou non, chacun pourra participer au repas traditionnel (salade-saucisson-longeole-gratin de pommes de terre) et l'arroser à son gré... et avec modération bien sûr, pour que la fête reste belle !

Au nom des Pétardières, j'espère vous accueillir nombreux pour vivre, loin de tout esprit polémique, un très bon moment à cheval sur ces deux lieux complémentaires de notre commune et leurs atouts respectifs.

*René Jemmely
Président des Pétardières*

Le thème de la fête sera les vacances



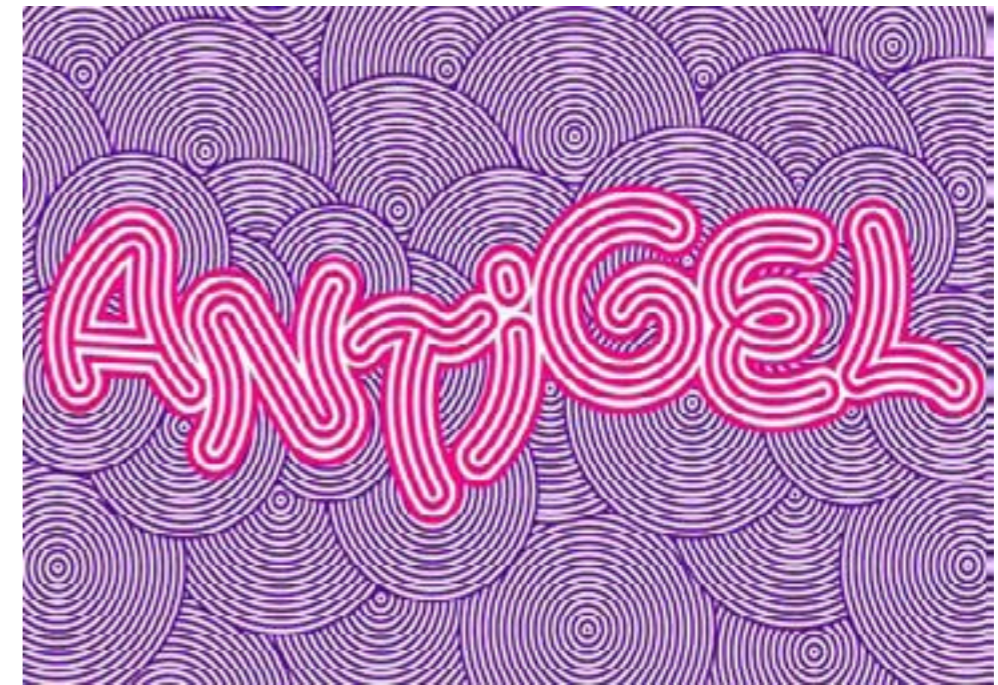
La marmite sera brisée



Antigel 2015 Transforme

Cinquième édition d'Antigel, le festival genevois qui force à être curieux, à sortir des hibernations, à découvrir des lieux inconnus, à savourer de la danse, de la musique, de la performance, en plein air et en salle. Jamais Antigel n'aura été aussi proche de vous, puisque cette année, cette programmation de deux semaines avance encore davantage dans le canton, jusqu'aux coins les plus éloignés du centre, en exploration topographique et artistique. La scène du Festival, c'est 292 km² : soit un site qui embrasse toutes les communes genevoises, qui les explore, les transforme et en fait découvrir les singularités. Accent tout particulier cette année sur la nourriture, sur les produits des différents terroirs, sur la manière dont les brunchs et les banquets permettent de créer du lien entre les spectateurs, entre les habitants.

Comme chaque année, Antigel a préparé une affiche de concerts et de spectacles, avec des projets spéciaux, très spéciaux, qui poussent les grilles des serres, des usines, des dépôts, des marchés, des patinoires, des piscines, des vélodromes, des ponts, qui inventent des dance floors un peu partout, et qui croisent l'art avec le sport. L'an dernier était marqué par la chorégraphie aérienne du Duo de Pitts dans le ciel genevois, par un concert de Cody Chesnutt à l'Aéroport de Genève, par une gigantesque Roller Skate Party à l'inauguration



de la Tranchée Couverte de Vézenaz ou encore par des déambulations artistiques dans les sous-sols de la Voirie des Vernets. Avant cela, il y a eu le funambule entre les barres des Avanchets, le tram fantôme au Bachet-de-Pesay ou encore les concerts subaquatiques aux Bains de Cressy.

Pour 2015, têtes d'affiches et jeunes talents seront au rendez-vous, dans la Commune d'Avusy et dans tout le Canton, prêts à transformer Genève, et surtout, à décentraliser la culture. Rendez-vous le 9 décembre pour l'annonce de la programmation.

Antigel, du 23 janvier au 8 février 2015

Toutes les infos sur www.antigel.ch



La Kermesse cherche de l'aide !

Vous n'êtes pas sans savoir que la date de notre Kermesse approche. Celle-ci aura lieu du 22 au 24 août 2015. Ce mot pour vous informer qu'il y a quelques postes importants au sein de l'organisation de cette kermesse qui sont encore pour l'instant sans responsable. Voici mes demandes :

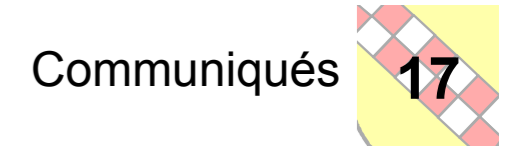
- Pour la BROCANTE nous aimerions renforcer notre équipe de vente. Pour le dépôt des objets adressez vous dès maintenant à Mme Dominique VUICHARD au 079.797.09.35. Rappel : nous accueillons tout sauf **les meubles, les vêtements, les luminaires, les magazines.**
- Nous recherchons activement une personne qui pourrait tenir la **COMPTABILITE** de la Kermesse.
- Nous cherchons des personnes disposées à vendre des carnets de la GRANDE TOMBOLA dès le mois de mai 2015. Vous pouvez joindre la responsable, Mme Nathalie Dupont au : 079.797.09.35.
- Nous recherchons une dizaine de personnes qui veulent bien donner de leur temps le dimanche matin, le lundi et mardi matin pour nettoyer la tente.
- D'autre part notre **course de caisses à savon aura de nouveau lieu et cette fois pour adultes et enfants !** Alors à vos tournevis et autres...

Toutes les nouvelles idées sont bonnes à prendre, alors n'hésitez pas à m'en faire part, toute proposition sera étudiée avec un grand intérêt.

Les autres informations vous seront données plus tard dans l'année 2015.

En espérant que nous pourrions compter sur vous, habitants de notre belle commune, pour reprendre la continuité des postes vacants, je profite de ce mot pour vous souhaiter de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Nathalie Vallade



Des fleurs avant le pain : continuez d'aider !

Chers amis de la commune et de ses environs,
Nouveaux venus et anciens habitués de ma prose,

Après un été tristounet, nous voici déjà en automne et je viens vous donner quelques nouvelles de notre petite association «DES FLEURS AVANT LE PAIN». Vous le savez peut-être, agissant selon la spiritualité de St Vincent de Paul, nous essayons de soulager un peu la solitude et les nombreuses difficultés que rencontrent certaines personnes âgées, exclues, démunies, malades, seules, etc.

Depuis bientôt 10 ans, «DES FLEURS AVANT LE PAIN» a remplacé l'accueil qui s'était fait tous les dimanches soirs pendant 11 ans, tant au Temple de Plainpalais qu'au 20 route des Acacias, sous le vocable de «PLAINPALAIS ACCUEIL». Dans ces lieux, nous recevions au début entre 20 et 50 personnes, mais bien vite l'endroit fut connu et dès 17h les dimanches, nos amis attendaient devant la porte et leur nombre a commencé à grimper. En quelques années, il a atteint le nombre de 200, puis 300 personnes ... Les repas étaient excellents, préparés par les communes, les clubs services, les paroisses, les privés. Chacun repartait avec habits, sacs de nourriture, et recevait une écoute personnalisée; mais nous avons dû fermer car il devenait impossible de servir autant de monde.

Ainsi donc, après un temps de réflexion, en 2005, démarrait «DES FLEURS AVANT LE PAIN». C'est, à nouveau une mini-association, formée de quelques bénévoles ponctuels et de moi-même. Les personnes que nous aidons (entre 20 et 25 personnes chaque mois) nous sont recommandées par diverses voies : AP- PUIS AUX AINES, CARITAS, ASSISTANTES SOCIALES, MAIRIES, MEDECINS ou encore par des PRIVES connaissant des cas difficiles.

Les dons que nous accordons vont de Fr. 50.-, 100.-, 200.- ou même plus, par mois, selon les difficultés liées à chaque personne. Comme vous pouvez vous en douter, cela nécessite des fonds assez importants. J'ai toujours reçu l'aide de nombreuses communes, de quelques grosses entreprises ou clubs, mais l'aide, même très ponctuelle, que me donnent de nombreux privés ne me permet pas de gérer et de mener à bien cette entreprise.

Ainsi donc, ne pouvant plus faire le LOTO qui, à Athenaz, chaque année, rapportait près de Fr. 10'000.- (mon âge et les opérations subies ces dernières années ne me le permettant plus), j'espère que vous pourrez m'aider dans la mesure de vos moyens afin de combler ce manque. Vous trouverez toutes mes coordonnées au début de ce texte.

Toujours à votre disposition pour vous fournir tous renseignements complémentaires que vous pourriez désirer, je vous adresse à tous mes meilleures salutations et vous remercie à l'avance.

Françoise SPAHR, responsable

«DES FLEURS AVANT LE PAIN»
(aide et soutien ponctuel à des personnes âgées, exclues, démunies ou malades)
Françoise SPAHR, responsable - 7 A, chemin du Moulin de la Grave, CP 6
1285 AVUSY - Tél : 022/756.15.62 – 079/690.21.91
e-mail : avusy.spahr@bluewin.ch
CCP: «Des fleurs avant le pain» : GE.12-45803-5



Les nouveautés de cette fin d'année

Comme chaque année en décembre, à l'occasion du changement d'horaire national, les tpg opèrent des modifications sur leur réseau afin de proposer une offre toujours plus proche des besoins de la population.

Pour les Avusiens, les quelques changements de cette fin d'année concernent la ligne L, 43 et 46. Dès le 14 décembre 2014, la ligne L retourne dans le village de Bernex à la demande des habitants des communes avoisinantes. Le terminus sera déplacé à l'arrêt Louis-Hubert, offrant un accès facilité avec la ligne de tram 14 (arrêts Les Esserts) et les centres de formation professionnelle du quartier.

A Bernex la ligne L desservira à nouveau les arrêts Bernex-Mairie, Bernex-Eglise, Bernex-Saule et Vailly.

La ligne 43 qui dessert, sera prolongée au-delà de Stade de Genève, jusqu'à Bellins en passant par le Bachet-de-Pesay (connexion avec la ligne de tram 12) et le nouvel éco-quartier de La Chapelle. Le service sera désormais assuré jusqu'à minuit au lieu de 22 heures (avec un terminus à E.-Vallet), une offre bienvenue pour les habitants de Belle-Cour qui pourront profiter pleinement des activités proposées au centre commercial de La Praille et au stade de Genève en s'y rendant en transport public Sa fréquence est maintenue à un bus toutes les 15 minutes aux heures de pointes (30 minutes aux heures creuses).

La ligne 46 a un nouveau tracé depuis Bardonnex. Elle effectue son terminus au Stade de Genève (au lieu de Bellins). Elle offre un bus toutes les 30 minutes en heure de pointe et un toutes les heures le reste de la journée.

La fréquence de la ligne 47 sera revue à la baisse, en raison du retour de la ligne L dans le village de Bernex, mais seront adaptées pour favoriser les connexions avec la ligne de tram 14.

Tarifs unireso à la baisse !

Le 18 mai dernier, le peuple s'est prononcé en faveur d'une baisse des tarifs des billets et abonnements unireso valables sur le réseau tpg. Dès le 14 décembre, les abonnements annuels unireso Tout Genève seront ainsi vendus au prix de CHF 500.- (adulte), ce qui équivaut à une baisse de CHF 200.- et CHF 400 (junior et senior). Les prix des abonnements mensuels restent inchangés. Le billet unitaire unireso Tout Genève valable 60 min coûtera également moins cher CHF 3.- (CHF 2.- tarif réduit) au lieu de CHF 3,50. Toutefois, conséquence moins attractive de cette votation et du manque à gagner qu'elle induit, les tpg ne pourront plus proposer certains avantages, comme ceux de la cart@bonus. Ainsi, le bonus à l'achat (achat d'un billet avec un solde de CHF 0,10) et le bonus écologique (échange de CHF 200.- de cartes usagées contre une nouvelle carte à CHF 20.-) seront supprimés.

Le guide horaire papier sera lui aussi supprimé, une version électronique pourra être téléchargée et imprimée directement depuis votre ordinateur.

Nouveau ! La carte journalière par sms

L'assortiment de titres de transport vendus via le canal sms* s'agrandit. Vous pourrez acheter, en plus du billet Tout Genève, la carte journalière unireso Tout Genève (zone 10) via le service SMS au 788.

Suite ci-contre

Il vous suffira de composer le code du billet choisi et de monter à bord.

- CJ1 – plein tarif, CHF 10
- CJ2 - tarif réduit, CHF 7, 30
- CJ91 - dès 9h, plein tarif, CHF 8.-
- CJ92 - dès 9h, tarif réduit, CHF 5,60

Rappelons les codes du billet unitaire Tout Genève

- tpg1 – plein tarif, CHF 3.-
- tpg2 – tarif réduit, CHF 2.-

Ces nouveaux tarifs entreront en vigueur le 14.12.2014.

*Service disponible avec une carte SIM suisse.

Retrouvez toutes ces infos plus en détail sur le site www.tpg.ch dès mi-novembre.



Déchets encombrants 2015



Au vu des volumes importants récoltés lors des précédentes levées et afin de toujours mieux vous servir, la commune a décidé d'augmenter la fréquence des levées des déchets encombrants en passant celles-ci de 4 à 6 par année.

Les encombrants sont à déposer au maximum 24h. à l'avance, au plus près des containers ou déchetteries communales.

Samedi 7 février 2015
Jeudi 9 avril 2015
Samedi 20 juin 2015
Samedi 29 août 2015
Samedi 17 octobre 2015
Samedi 5 décembre 2015



Attention : la levée des déchets ménagers du lundi est programmée aux environs de 7h., pour les containers à roulettes et sur les grands axes uniquement. Le ramassage du vendredi reste inchangé.

La levée de compost est effectuée le lundi matin.



Nous rappelons que les gravats, tuiles, objets en béton, débris provenant d'une démolition et les pièces de voiture ne font pas partie des déchets encombrants ordinaires. Ils ne sont par conséquent pas ramassés lors de la levée. Il est demandé aux personnes concernées par ces déchets spécifiques de bien vouloir organiser elles-mêmes leur enlèvement.

Les utilisateurs de la déchetterie de Sézegnin, sont priés de ne pas déposer d'objets encombrants à proximité ou sous les cases postales : cela rend la distribution du courrier plus que compliquée.

Nous vous remercions de votre compréhension.



Mairie d'Avusy et agence postale
Rte du Creux-du-Loup 42 - Sézegnin
Tél. 022 756 90 60 – fax. 022 756 90 61
Heures d'ouverture :
Lu – me - ve 9h. à 12h. / 15h. à 17h.
Ma - je 10h. à 12h. / 15h. à 18h.
E-mail : info@avusy.ch
Site Internet : www.avusy.ch

FERMETURE DE FIN D'ANNEE

La mairie et l'agence postale seront fermées du

lundi 22 décembre au dimanche 4 janvier 2015.

Réouverture lundi 5 janvier 2015.

Vos colis ou courrier contre signature seront à prendre à la l'office postal de Bernex.

Concierge de l'école

Veillez prendre contact directement avec la Mairie.

Centre d'action sociale et de santé (CASS)

Rue de Bernex 313 – Bernex
Tél. 022 420 39 30

Gendarmerie de Lancy-Onex

Route du Pont-Butin 55 – Petit-Lancy
Tél. 022 427 64 00

Le Couffin (Association d'aide au placement d'enfants en famille d'accueil de jour)
Route d'Avully 33 – Avully
Tél. 022 756 09 91 – fax. 022 756 09 92
Heures d'ouverture :
Le lundi et mardi de 8h. à 11h. et de 13h30 à 15h30
Jeudi et vendredi de 8h. à 11h.
E-mail : lecouffin@bluewin.ch
Site Internet : www.lecouffin.ch

Catéchèse enfants

Renseignements et inscriptions :
Anita MUDRY, assistance pastoral
Tél. 022 756 03 81 - anita.mudry@bluewin.ch

Centre de récupération du Nant-de-Châtillon

Rte d'Aire-la-Ville – Bernex
Espace récupération tél. 022 420 91 22
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 14h.30 à 19h.30
Samedi et dimanche de 9h.30 à 17h.

SIG (Services Industriels de Genève)

Interventions urgentes (24h/24h) :
Tél. 022 420 88 11
Centre de relations clients :
Du lundi au vendredi de 7h.30 à 17h.30 – Tél. 0844 800 808
Relevé des compteurs (Date précise du relevé : figure sur la facture qui précède le relevé)
Tél. 022 420 90 76

Nous vous souhaitons de joyeuses Fêtes de fin d'année



Amicale des pompiers d'Avusy

Président : M. Laurent DUFOURNET
6, rte d'Athenaz – ATHENAZ
Tél. 079 624 54 37

Association des parents d'élèves d'Athenaz (APE-Athenaz)

Présidente : Mme Nathalie WAELTI
18, ch. des Fiolages – SEZEGNIN
Tél. 022 736 83 33
www.ape-athenaz.ch
info@ape-athenaz.ch

«Avusy Court»

M. René JEMMELY, tél. 022 756 36 22 ou
M. Olivier GOY, tél. 022 756 32 44

Badminton

Président : M. Marco HESSELS
Tél. 022 756 03 76
Secrétaire : M. Philippe JENNI
30, ch. de Cusinand – ATHENAZ
Tél. 022 756 15 11

Bibliodul (bibliothèque / ludothèque)

Centre communal d'Avusy
37, rte d'Athenaz – ATHENAZ
Tél. 022 756 92 83
bibliodul@gmail.com

Chorale paroissiale d'Avusy

Directrice : Mme Brigitte CHASSOT
34, ch. de Cusinand – ATHENAZ
Tél. 022 756 25 96

Compagnie Saint-Charles

Présidente : Mme Elizabeth GOLAY
9, rue du Faubourg – SORAL
Tél. 022 756 00 21

Compagnie des Sapeurs-pompiers

Commandant : M. Daniel MENETREY
17, ch. des Fiolages- SEZEGNIN
Tél. 079 277 71 73

Confrérie

Président : M. Dylan FROSSARD
3, ch. des Quoattes – AVUSY
Tél. 022 756 11 41

«Les Cuivres de Grenand»

Président : M. Philippe ISELI
32, rte d'Avusy – AVUSY
Tél. 022 756 31 66

Dames paysannes

Cheffe de groupe : Mme Joëlle GUICHON
30, ch. de Cusinand – ATHENAZ
Tél. 022 756 11 32

Dance aerobics

Responsable : Mme Carmen BUSER
57, rte de Forestal – ATHENAZ
022 756 37 21
www.danceaerobics.com

Exposition de La Laiterie

Responsable : Mme Elsbeth MEYER
62, rte de Grenand – SEZEGNIN
Tél. 022 756 13 64

Fenêtres de l'Avent

Responsables : Mme Sandra BERTHOUD
Tél. 022 369 00 79
Mme Sophie DORFLIGER
Tél. 022 756 06 46

Feuillu

Président : M. Yves BONDI
31, rte d'Athenaz – ATHENAZ
Tél. 022 756 17 76

Fleurs avant le pain (soutien ponctuel aux personnes âgées et/ou exclues)

Responsable : Mme Françoise SPAHR
7A, ch. du Moulin-de-la-Grave - AVUSY
Tél. 022 756 15 62 ou 079 690 21 91

Golfes d'Avusy

Contact : M. Roberto GRU
21, ch. des Quoattes - AVUSY
Tél. 079 202 26 84

Jardin d'enfants les Escargots

Educatrice : Mme Muriel MAGNIN
Local : 44, rte du Creux-du-Loup – SEZEGNIN
Tél. 022 756 29 42

«Jeunesse d'Avusy»

Président : M. Johan HUTIN
42, ch. des Traversins – SEZEGNIN
Tél. 076 615 72 36
e-mail : jeunesseavusy@gmail.com

Les 24h. de rugby d'Avusy

Président : M. Laurent GARRIGUES
19, rte du Creux-du-Loup – SEZEGNIN
Tél. 022 756 12 36
www.24hrugby.ch

«La Loutre»

Responsables : M. Stéphane BECK
49bis, rte du Creux-du-Loup – SEZEGNIN
Tél. 022 756 43 46

Nordic Walking

Responsable : Mme Daniëla KOPP
44, ch. des Traversins – SEZEGNIN
Tél. 079 401 67 75
www.bouger.ch

«Pétanque d'Avusy»

Président : Pierre TAMBORINI
26, ch. de Cusinand - ATHENAZ
Tél. 022 756 37 44

«Pétardièrs»

Président : M. René JEMMELY
5, ch. des Plantées – SEZEGNIN
Tél. 022 756 36 22

RCA – Ecole de rugby

Responsable : M. Jean-Marc PYTHOUD
89, rte de la Plaine – LA PLAINE
Tél. 022 754 18 18

Restaurant scolaire «Les P'tites Assiettes»

Responsable : Mme Laure REYMOND
11A, ch. des Quoattes – AVUSY
Tél. 022 756 10 53

Rugby-club d'Avusy

Président : M. Laurent MARMEYS
16, rue Maurice-Braillard - GENEVE
Tél. 079 263 42 81
www.rcavusy.ch

Transport scolaire

Mme Rachel LUCHETTA BRADBURY Tél. 022 756 09 27
M. Olivier KRONEGG Tél. 022 756 05 32

TIC (atelier théâtre)

Responsable : M. Thierry MORENO
87, ch. des Quoattes – AVUSY
www.la-tic.ch
info@zimprotherapeutes.ch

Volley-ball «Les Manchots»

Responsable : Mme Jacqueline ISELI
32, rte d'Avusy – AVUSY
Tél. 022 756 31 66

Groupes politiques**«L'Entente communale»**

M. Eric GARDI
79, ch. du Cannelet - AVUSY
Tél. 022 756 20 09

«Les Indépendants»

M. René JEMMELY
5, ch. des Plantées – SEZEGNIN
Tél. 022 756 36 22

«L'Ouverture»

M. Christian ETIENNE
8, ch. de la Combe - ATHENAZ
Tél. 022 756 28 82

Les membres du Bureau du Conseil municipal

Sont membres du bureau pour cette année :

Olivier JUNGO, président
Claire-Lise HALDEMANN, vice-présidente
Marc BRÜDERLIN, membre
Henri GANGLOFF, secrétaire.

Nous les remercions de leur engagement.

Dates des séances du Conseil municipal pour le 1er semestre 2015

Le mardi 3 février à 20h.30
Le mardi 24 mars à 20h.30
Le lundi 4 mai à 18h.30
Le mardi 2 juin à 20h.30

Votations 2015

Le 8 mars (votation populaire)
Le 19 avril (conseillers municipaux et exécutifs)
Le 10 mai (exécutifs communaux 2e tour)
Le 14 juin (votation populaire)
Le 18 octobre (Conseil national, Conseil des Etats)
Le 8 novembre (Conseil des Etats 2e tour)
Le 29 novembre (votation populaire)



Calendrier des manifestations

Décembre 2014

01 au 23.12.14
13.12.14

Fenêtres de l'Avent sur l'ensemble de la commune
Escalade dans le village de Sézegnin

Janvier 2015

18.01.15
25.01.15

Vin chaud, parvis de l'église d'Avusy
Vin chaud, ancienne poste d'Athenaz

Février 2015

01.02.15

Vin chaud, sous le péristyle de la salle communale de Sézegnin

Mars 2015

14.03.15
21 et 22.03.15
27.03.15

Bal de la Jeunesse, salle communale d'Avusy
Marché de printemps, salle communale de Sézegnin
Concert, église d'Avusy

Avril 2015

17.04 au 02.05.15
18.04.15
25.04.15

Pièce de théâtre, salle Saint-Charles
Journée vélos, centre communal d'Avusy
Soirée Pasta, salle communale d'Avusy

Mai 2015

02.05.15
02 au 17.05.15
30.05.15

Le Feuillu, salle communale d'Avusy
Exposition photos, laiterie de Sézegnin
Spectacle d'improvisation, salle communale d'Avusy

Juin 2015

13 et 14.06.15
19 et 20.06.15
20 et 21.06.15
27.06.15

Concours de pêche, étang à Meyer à Athenaz
Fête de la musique, jardins d'Athenaz
Tournoi de foot, centre communale d'Avusy
Promotions scolaires, salle communale d'Avusy

Août 2015

01.08.15
22 au 24.08.15
29 et 30.08.15

Fête nationale, salle communale d'Avusy
Kermesse, salle Saint-Charles
Tournoi de pétanque, centre communal d'Avusy

Septembre 2015

A définir
26.09.15

Randoschroumpf
Défi Boscardin, centre communal d'Avusy

Octobre 2015

03 au 18.10.15
09 au 11.10.15
24.10.15

Exposition, laiterie de Sézegnin
Exposition mycologique, salle communale d'Avusy
Bal de la Jeunesse, salle communale d'Avusy

Novembre 2015

01.11.15
07.11.15
A définir
21.11.15
21.11.15
28.11.15

Tournoi des écoles de rugby, centre communal d'Avusy
Cochonnaille, salle communale d'Avusy
Tea-Room des Dames Paysannes, salle communale de Sézegnin
Apéritif des pompiers, four à pain d'Athenaz
Sainte-Cécile, salle communale de Sézegnin
Soirée de soutien du rugby, salle communale d'Avusy

Décembre 2015

12.12.15
01.12 au 23.12.15

Escalade, village de Sézegnin
Fenêtre de l'Avent sur l'ensemble de la commune